



PAS DE PITIÉ POUR LES VIEUX

Sous ce titre provocateur, revenons à travers l'exemple de Marie sur les conséquences de certaines mesures fiscales.

Marie a 85 ans, elle vit seule, propriétaire d'un appartement de 49 m². Pas tout à fait pauvre, mais pas vraiment classe moyenne non plus, elle touche une pension de 1 246 € par mois. Veuve, ayant élevé des enfants, elle bénéficiait jusqu'à l'année dernière d'une demi-part supplémentaire. Dispositif abrogé par Sarkozy mais sans remise en cause par Hollande. Notre collectif retraité-es CGT Finances 44 a averti plusieurs fois les parlementaires locaux sur les conséquences sociales de cette suppression de la demi-part. En vain. Donc, Marie était non imposable à l'impôt sur le revenu en 2014 (revenus de retraites perçus en 2013) et restera non imposable en 2015. Cela confirme que l'impôt sur le Revenu, bien qu'accusé de tous les maux, ne constitue pas le plus important du montant des prélèvements obligatoires.

Par contre, elle ne payait pas la TH (Taxe d'Habitation), ni la TF (taxe foncière) en 2014. L'exonération 2014 était provisoire et est limitée à cette année. Marie devrait la payer en 2015 sauf nouvelle décision à faire prendre par les assemblées. En parallèle, les caisses de retraite CRAV et les complémentaires envoient actuellement des courriers pour annoncer l'alignement du taux de CSG sur les pensions sur le taux touchant les actifs. Ainsi, pour l'année 2015, indépendamment de la TH et TF à venir au 4^{ème} trimestre 2015, le prélèvement annuel au titre de la CSG/CRDS sur les retraites versées sera de 643€, et plus de 1200 € de TH et TF...

Ainsi l'austérité s'applique aussi aux retraité-es, dans un silence assourdissant.

TISA, LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS

Si grâce à un travail de titans des associations et des syndicats européens, le projet de traité transatlantique de libre échange TAFTA ou TIPP est maintenant dévoilé, son jumeau, TISA, qui concerne exclusivement la libéralisation des Services Publics est encore peu connu.

Là encore, les tractations se déroulent dans le plus grand secret entre les 28 membres de la CEE et les USA.

Il est vrai que le contenu est explosif ! Tisa a été entièrement conçu comme un instrument destiné à contourner les obstacles à une libéralisation globale, pour court-circuiter l'opposition qu'il y avait pu avoir contre un précédent traité similaire. **Il s'agit tout simplement de donner aux grands groupes privés l'accès total aux marchés des services publics.** C'est l'un des objectifs prioritaires dans les directives du Conseil européen. Les groupes privés sont censés pouvoir s'y installer aux mêmes conditions que les entreprises publiques existantes au nom du respect des sacro-saintes règles de

libre concurrence. Les « discriminations » favorisant les « firmes » publiques locales doivent être systématiquement levées.

Pour la secrétaire générale du Syndicat international des services publics (PSI), cela revient de fait à « transférer les services publics dans les mains du privé et de compagnies étrangères motivées uniquement par le profit ». Au détriment du droit des peuples à un accès aux biens communs les plus vitaux. **Cela passe par exemple par la privatisation totale du système de soins.**

Le 9 avril 2015

**Journée de grèves
et de manifestations
interprofessionnelles
TOUS à PARIS**

**(déplacement en train,
inscription auprès de la CGT)
ou manifestations
10h30 à NANTES et ST-NAZAIRE**

CA VA COUPER

A force de couper dans le budget, la Direction n'arrive plus à offrir aux agent-es les moyens matériels d'exercer leurs missions. A Cambronne, la machine à ouvrir le courrier d'un SIP a rendu l'âme et a été remplacée par une machine inadaptée au volume journalier. Le travail d'ouverture du courrier ne se fait plus dans des conditions acceptables. Excédé-es, les agent-es ont informé la Direction qu'ils et elles n'ouvriront plus le courrier à partir du 31 mars 2015. **Le jour même, une nouvelle machine est installée en fin de matinée !**

MEURTRE D'UN TRAVAILLEUR SOCIAL A NANTES

Depuis le jeudi 19 mars, c'est la stupeur, l'incompréhension, la tristesse et la colère qui taraudent les salariés du Service Social de Protection de l'Enfance de Nantes et plus largement les travailleurs sociaux du pays après le meurtre d'un Educateur Spécialisé dans l'exercice de ses fonctions. Ils dénoncent les conditions « d'urgence » dans lesquelles ils travaillent ainsi que l'augmentation de leur charge avec des budgets de plus en plus contraints. Ils soulignent que les personnels « sont trop souvent la cible d'insultes, de menaces et d'agressions de la part des publics en difficulté qu'ils accompagnent. » L'intersyndicale 44 appelle à une grève et une manifestation jeudi 2 avril 2015 à 10H30, place François 2 à Nantes avec une marche en direction du palais de Justice, de la Préfecture et du Conseil Général.

